

38 militants « antifas » interpellés à Paris mais c'est nous qu'on interdit...

écrit par Christine Tasin | 23 septembre 2013



http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/trente-huit-militants-anti-fascistes-interpelles-a-paris-en-marge-d-une-manifestation_416047.html

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Un homme attaqué, par derrière, par un « antifa » se défend et tue sans l'avoir voulu son agresseur ? Des organisations qu'il fréquentait et même d'autres où il n'avait jamais mis les pieds sont dissoutes.

Un homme attaqué, par derrière, par un « antifa » se défend et tue sans l'avoir voulu son agresseur ? Il est en prison et ceux qui veulent le soutenir sont interdits de manifestation.

Un homme attaqué, par derrière, par un « antifa » se défend et tue sans l'avoir voulu son agresseur ? Le pouvoir en place crève de peur devant ces « antifas » et interdit tout rassemblement ou toute manifestation qui aurait l'heur de déplaire à la milice brune.

Même quand il n'y a pas de manifestation, la milice de

Mélenchon et de l'extrême gauche occupe le terrain. Et, occuper le terrain, c'est agresser ceux qui ne leur conviennent pas, fussent-ils dans un café (une manière simple d'obliger les cafetiers à refuser certaines personnes chez eux... Staline aurait applaudi des deux mains) et... tout casser, histoire de bien faire peur.

Racailles islamistes et « antifas », même combat, nous l'avons [nettement dit](#) pour notre manifestation du 22 juin, interdite... puisqu'elle s'en prenait aux milices dangereuses qui font la loi dans notre pays. Milices qui, elles, ont tout à fait le [droit](#) de manifester, même [sans en demander](#) la permission...

Et c'est partout pareil en Europe. En Grèce un « [antifa](#) » est mort au cours d'une rixe, et c'est naturellement Aube Dorée qui est jugé responsable et coupable !

En Grèce comme en France, vitrines cassées, voitures brûlées, agressions sauvages et violentes sont le fait des milices « antifas », ces vraies milices fascistes que laissent faire les gouvernements.

A qui profite le crime ?

Christine Tasin